

UCESG INFO express

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS (UCESG) 6, rue de la Tour-de-Boël – case postale 5521 - 1211 Genève 11
E-mail : secretariat@union-ge.ch - Site Internet : www.union-ge.ch

Dans ce numéro :

- Edito : un partenariat sous tension
- RIE III : votation du 12.02.17
- Prolongation du délai pour la rente-pont
- Pétition CPEG
- Ecole inclusive
- Ouverture à l'IUFE
- Avis aux remplaçants

RIE III : votation du 12.02.17

Une votation fédérale aura lieu le 12 février prochain sur la 3ème Réforme de l'Imposition des Entreprises (RIE III).

S'il s'agit certes d'une question politique, elle nous concerne néanmoins au premier chef **car elle aura un impact direct sur les services publics par le biais d'une baisse draconienne des rentrées fiscales.**

Celle-ci est évaluée par le CE à près de 570 mios pour Genève (qui après mesures compensatoires pourraient se réduire à 340 mios nets).

Si l'imposition d'un taux unique à toutes les entreprises (réclamé par l'OCDE) peut être considérée comme acceptable, les nouvelles déductions fiscales accordées aux entreprises dans ce projet ne le sont, quant à elles pas !

Lien vers une vidéo explicative à visionner et partager sans modération...

www.union-ge.ch



DECEMBRE 2016

Edito : un partenariat sous tension

Selon nos chiffres, plusieurs établissements couvrant les différentes filières de l'ESII (Collèges, Ecoles de commerce et Ecoles de culture générale) sont loin d'avoir pleinement respecté les effectifs maximaux dans les classes. Cette information nous a fâchés, à plus forte raison parce que c'est la première année d'application des maximaux fixés par le Règlement de l'enseignement secondaire pour le PO et que l'on aurait pu s'attendre à un sans faute.

Du coup, nous sommes intervenus auprès de la Conseillère d'Etat, de la Secrétaire générale et du Directeur général. Ce dernier nous a expliqué que les 30 postes estimés en 2013 (et confirmés par le CE en avril 2015) pour atteindre les effectifs durement négociés **n'ont pas été entièrement adaptés à la situation de la rentrée 2016.**

En réalité, il aurait fallu 10 postes supplémentaires pour respecter les accords sur les maximaux dans les classes, soit 43 au lieu de 33.

Dès lors, nous attendons que ces maximaux soient effectivement respectés à la rentrée 2017 et que les conditions d'étude des élèves soient stabilisées à long terme.

Autre sujet d'inquiétude : les accords sur l'emploi. Alors qu'en 2012-2013 M. Beer, Conseiller d'Etat, avait dû intervenir pour que soient effectivement respectés les accords sur l'emploi (c'est à dire qu'il n'y ait pas de places réservées « en cachette » pour des stagiaires alors que des maîtres en place ne trouvaient pas assez d'heures), voici que l'on découvre que ce qui a été chassé par la porte revient par la fenêtre !

En effet, alors que l'ordre de priorité est clair (fonctionnaires, chargés d'enseignement, stagiaires, suppléants, suppléants auxiliaires) nous découvrons que des directeurs ont engagé des stagiaires sans même recevoir des chargés d'enseignement qui postulaient ! Cela nous oblige à interpeller à nouveau les plus hautes instances du Département pour clarifier la situation.

Ces deux éléments ne sont guère de nature à nous rassurer. Au contraire, ils mettent clairement sous tension le dialogue entre partenaires sociaux. Au DIP de montrer sa bonne foi et sa bonne volonté en prenant toutes les mesures nécessaires pour que les accords signés soient pleinement respectés.

Prolongation au 31 mars 2017 pour formuler une demande de pont AVS

En réponse à une demande de l'UCESG, le Conseil d'Etat a accepté de prolonger au 31 mars 2017 le délai fixé pour déposer une demande de rente-pont.

Le bureau de l'UCESG se félicite d'avoir pu obtenir cette prolongation demandée par plusieurs membres de l'UNION.

Pétition pour le maintien des prestations CPEG !

Afin de stopper la dégradation de nos prestations, merci aux membres de l'UNION de signer et faire signer en nombre la pétition du Cartel pour le maintien des prestations de la CPEG.

Merci d'avance !

Retour des feuilles de signatures avant le 28 février 2017... à vos stylos.

www.union-ge.ch

Contre les coupes budgétaires qui détruisent le service public Rassemblement de protestation le

Judi 15 décembre 2016 devant les canons, rue de l'Hôtel-de-ville, dès 16h30 : accueil des député-e-s dès 17h à la Treille, vin chaud

www.union-ge.ch

Ecole inclusive

A l'ESII, l'accueil d'élèves souffrant d'un handicap lourd donne droit depuis des années à une décharge horaire de 0,25 au minimum pour compenser la charge de travail liée à la mise en place des mesures compensatoires en faveur de l'élève en question.

Or cette année, il apparaît que dans certains établissements cette compensation n'a pas été accordée par les directions.

Le bureau de l'UCESG s'est donc saisi du dossier et a interpellé le Secrétariat Général. La réponse apportée par la plus haute instance administrative du DIP est très claire : il n'y a pas eu de changement en la matière.

Dès lors, nous invitons tous les maîtres concernés à exiger de leurs directions que les décharges horaires soient inscrites sur leurs feuilles d'engagement annuel.

Ouverture surprenante à l'IUFE

L'IUFE devrait prochainement annoncer les filières qui ouvriront en première année. Selon nos informations, la formation du secondaire devrait s'ouvrir pour les matières suivantes : allemand, anglais, français, mathématiques, physique et... géographie.

L'UCESG s'inquiète de ne pas compter l'économie, le droit ou l'informatique au nombre des didactiques proposées l'année d'ouverture d'une nouvelle école de commerce, alors même que nombre de contrats de suppléance ont été signés cette année dans ces disciplines pour pallier le manque d'enseignants formés.

De plus, on s'étonne que la géographie, notoirement en manque d'heures, s'ouvre aux stagiaires en responsabilité...

Avis aux remplaçants !

L'inscription au service des remplacements est ouverte dès le mois de janvier car ce service fonctionne selon le calendrier de l'année civile.

Attention, lorsque le DIP estime disposer du nombre suffisant de remplaçants, mais au plus tard au premier novembre, il clôt la liste.

Il faut savoir que cette année les inscriptions en histoire ont, par exemple, été closes en juillet déjà ...

N'oubliez donc pas de vous inscrire !

**Le bureau de l'UNION vous souhaite
de très bonnes fêtes et
une excellente année 2017**

